Fiche thématique **7**

ÉDUCATION

Les principaux engagements

Afrique : Dans une série de textes fondateurs, l'Union africaine reconnaît le rôle de premier plan que joue l'instruction dans le développement humain. Les gouvernements des pays d'Afrique ont souscrit au programme d'action en faveur de l'éducation pour tous (EPT) et se sont engagés à élaborer des plans chiffrés pour lui donner une suite concrète, en prenant appui sur l'Initiative Fast Track (Initiative de mise en œuvre accélérée) – rebaptisée Partenariat mondial pour l'éducation (PME) en 2011. Afin de combler les lacunes relevées dans le premier plan pour l'éducation, la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) va plus loin que l'objectif d'amélioration de la scolarisation dans l'enseignement primaire, pour appréhender l'éducation dans une optique plus globale qui couvre aussi bien l'égalité entre les sexes ou la formation des enseignants que l'enseignement supérieur et professionnel.

Partenaires au développement : Les partenaires au développement se sont engagés à soutenir la réalisation des OMD relatifs à l'accès universel à l'enseignement primaire et à l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation (voir aussi fiche thématique 10), ainsi que celle des objectifs inscrits dans le Cadre d'action pour l'EPT. Les sommets du G8 ont réitéré les engagements en faveur de l'EPT et les membres ont promis de remédier au déficit de financement. Lors du 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan, les partenaires au développement se sont engagés à coordonner le financement et à s'aligner sur les plans nationaux. Ils se sont en outre engagés à constituer une équipe spéciale internationale sur le thème « Les enseignants pour l'EPT », afin de lutter contre la pénurie d'enseignants qualifiés dans les pays à faible revenu. Les sommets récents ont donné l'occasion de rappeler les liens fondamentaux qui existent entre le niveau d'instruction, le marché du travail et le développement, en soulignant l'importance de la qualité des résultats en matière d'éducation, de l'équité dans l'accès à l'instruction et de l'alignement des politiques d'éducation sur les besoins du marché du travail.

Ce qui a été fait pour respecter ces engagements

Afrique : Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement ont augmenté et sont passées de 22.3 milliards de dollars EU en 2000 à 61.6 milliards (prix courants) - soit une hausse de 43% en termes réels. Cependant cette augmentation n'a pas suivi le rythme de la croissance économique puisque en proportion du PIB, la part des dépenses a reculé de 4% à 3.8% au cours de cette période (mais est restée constante en Afrique du Nord). De la même façon, la part des dépenses dans les recettes publiques a diminué et est passée de 14.3% à 12.1%. Alors que les dépenses par habitant ont progressé au cours de la période considérée (de 27.6 milliards de dollars EU, elles sont montées à 60.4 milliards avec des hausses notables en particulier en Afrique du Nord), les niveaux restent inférieurs à ceux des autres régions en développement (à l'exception de l'Asie du Sud) et l'écart se creuse. Cependant, l'enseignement primaire a absorbé près de la moitié des dépenses publiques d'éducation (46%) en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) en 2010 et même si les chiffres sont en deçà de la fourchette visée par l'EPT, les dépenses en proportion des budgets publics comptent parmi les plus élevées au monde. En 2011, l'Union africaine (UA) a lancé l'Université Panafricaine, dans le droit fil de l'engagement pris de renforcer l'enseignement supérieur. Quelque 26 pays africains ont vu leurs plans nationaux d'éducation validés par l'Initiative Fast Track.

Partenaires au développement : Les versements d'aide publique au développement (APD) en faveur de l'éducation en Afrique ont fortement augmenté entre 2006 et 2007, passant de 3.1 milliards de dollars EU à 3.9 milliards. Le rythme s'est ralenti entre 2008 et 2010, les versements totalisant 4.3 milliards de dollars EU. L'APD à ce secteur est tombée à 3.7 milliards de dollars EU en 2011, témoignant d'une réorientation des priorités des donneurs au profit d'autres secteurs dans le cadre d'une augmentation globale de l'APD. De ce fait, la part de l'éducation dans l'aide allouée à l'ensemble des secteurs est passée de 15% en 2007 à 10% en 2011. Une réorientation des priorités s'est également opérée à l'intérieur du secteur considéré: l'aide à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire a fortement chuté, tombant à 37% et 13% respectivement de l'ensemble de l'APD consacrée à l'éducation, alors que la part de l'enseignement post-secondaire est demeurée stable à 50% (compte non tenu de l'aide non spécifiée). Les niveaux d'aide actuels ne sont pas conformes à l'engagement pris par les donneurs de faire en sorte qu'aucun pays résolu à instaurer l'éducation pour tous à l'horizon 2015 ne voie ses efforts contrariés par un manque de ressources.

Les résultats

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en Afrique a augmenté de 23 points au cours de la décennie, pour atteindre 87% en 2010 dans les 29 pays pour lesquels on dispose des données les plus récentes (96% et 76.2% respectivement pour l'Afrique du Nord et les quatre autres régions). Hors l'Afrique du nord, quelques 43 millions d'enfants supplémentaires étaient ainsi scolarisés en 2010 par rapport à 1999. L'augmentation de 6% observée dans certains pays d'Afrique de l'Ouest au cours des deux dernières années pour lesquelles on dispose de données met en lumière la rapidité du changement qui peut être obtenu. ***Les taux d'achèvement des études*** n'ont pas suivi : 70.2% seulement des enfants ont achevé leurs études primaires en Afrique (hors

La réalisation des objectifs de scolarisation dans le primaire est en bonne voie mais davantage d'efforts s'imposent pour améliorer les taux d'achèvement des études et la qualité de l'enseignement à ce niveau, réduire les inégalités et faire en sorte que l'enseignement post-primaire réponde aux besoins du marché du travail.

Taux net ajusté (1999 à 2009) de scolarisation

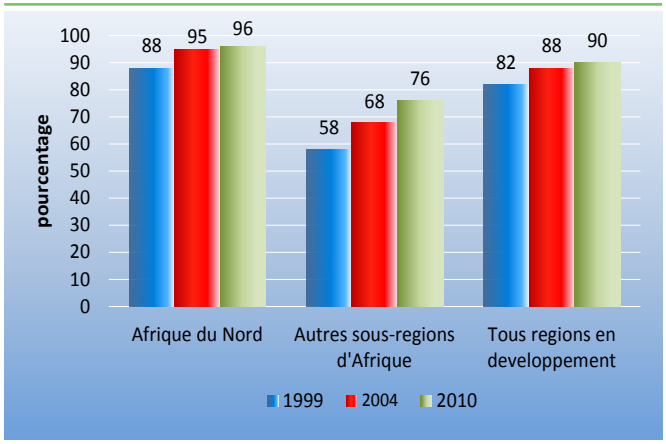

Source: Nations Unies (2012), Millenium Development Goals report (2012)

Afrique du nord), contre 90% au niveau mondial et 96.3% en Afrique du Nord. L'admission tardive des élèves à l'école primaire, la faible qualité de l'offre d'enseignement primaire et la baisse des coûts unitaires du fait que les ressources n'ont pas suivi l'augmentation des taux de scolarisation, contribuent à la mauvaise situation.

La parité dans l'enseignement primaire s'améliore toutefois. Quelque 16 pays avaient déjà instauré la parité en 2010 et la plupart des pays devraient atteindre les cibles fixées (voir aussi fiche thématique 10). En 2009, on y comptait 95 filles pour 100 garçons en Afrique du nord et 95 dans les quatre autres régions d'Afrique, ce qui témoigne d'une progression continue vers l'objectif de parité entre les sexes de 97 à 103 filles pour 100 garçons. Cependant, dans 24 des 36 pays pour lesquels on dispose de données, le taux d'achèvement des études est plus élevé pour les garçons que pour les filles, et parmi ceux-ci, 11 enregistrent un écart d'environ 10 points.

Au-delà de l'enseignement primaire, les résultats sont plus modestes. Si les taux de scolarisation dans le secondaire ont augmenté de 24 à 34% sur la période 2000-2009, ils restent inférieurs de près de moitié à la moyenne mondiale (mais les disparités nationales sont importantes). De même, les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur sont faibles, et ont peu évolué puisqu'ils sont passés de 5 à 6% sur la période. En dépit d'avancées spectaculaires dans certaines régions, des défis de taille subsistent. Plus de la moitié de tous les enfants non scolarisés en 2010 (33 millions) vivaient en Afrique (hors Afrique du nord). Cette dernière est aussi la région du monde où le taux d'alphabétisation est le plus bas, à savoir 72% en 2010. En outre, la qualité de l'enseignement dispensé n'est pas à la hauteur pour assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux et des connaissances en lecture et en calcul par les élèves du primaire, ni pour préparer les jeunes à leur entrée sur le marché du travail. Sur les 20 pays dont le taux de scolarisation est le plus bas, 13 se trouvent en Afrique subsaharienne. Les taux de recrutement d'enseignants qualifiés demeurent en-deçà des exigences de l'accès universel à l'enseignement primaire, et l'on dénombre en moyenne 45 élèves pour 1 enseignant dans l'enseignement primaire. En zone rurale, les ratios sont encore moins satisfaisants. Selon les tendances actuelles, les objectifs relatifs à la scolarisation pourront être atteints si les efforts sont poursuivis. Cependant, si les taux d'achèvement des études sont médiocres, l'Afrique dans son ensemble ne parviendra pas à atteindre l'objectif visant à assurer l'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015.

Les priorités pour l'avenir

Afrique :

• Consolider et intensifier les progrès dans l'enseignement primaire, notamment en augmentant les dotations budgétaires afin de permettre aux populations vulnérables, en particulier aux catégories à faible revenu, aux habitants des zones rurales, aux filles, aux enfants de réfugiés et aux adultes analphabètes, d'y accéder dans des conditions d'équité ;

• Faire de la qualité de l'enseignement primaire une priorité, afin d'améliorer l'accès à l'enseignement post-primaire et de renforcer l' « employabilité » des jeunes qui sortent de l'école primaire ;

• Accroître l'investissement dans l'enseignement post-primaire afin de répondre aux exigences de l'enseignement sur le plan tant quantitatif que qualitatif, et faire en sorte que les enseignements dispensés et les compétences acquises répondent aux besoins du marché du travail.

Partenaires au développement :

• Accroître l'aide financière pour qu'elle réponde aux besoins de l'Afrique, en accordant plus d'attention aux priorités définies par les pays africains ;

• Appuyer les efforts déployés par les pays d'Afrique pour renforcer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux également par la formation d'enseignants qualifiés pour l'enseignement primaire et post-primaire ;

• Soutenir une réforme de l'EPT de vaste portée pour en améliorer les résultats et repenser les structures de gouvernance pour qu'elles prennent en compte les pays en développement et leurs intérêts.

Fiche thématique **8**

SANTÉ

Les principaux engagements

Afrique : Les gouvernements des pays d'Afrique ont pris un ensemble d'engagements ambitieux et précis en vue d'accroître l'investissement dans le domaine de la santé. Au titre de la Déclaration d'Abuja de 2001, ils se sont engagés à allouer au moins 15% des dépenses publiques à la santé. Ils sont convenus d'instaurer l'accès universel aux soins de santé, notamment aux services d'hygiène sexuelle et de santé génésique, d'accélérer les actions visant à permettre à tous, à l'horizon 2010, de bénéficier de services de prévention du sida et de la contamination par le VIH, ainsi que de services de traitement, de soins et de soutien face à cette maladie, et d'intensifier la lutte contre la tuberculose et le paludisme. Après réexamen, ces engagements ont été reconduits jusqu'en 2015. Des engagements, plans et objectifs ont été proposés concernant les soins de santé primaires, la santé maternelle, infantile et juvénile, les maladies non transmissibles (MNT) et la rougeole. Certain gouvernements africains se sont également associés à des initiatives mondiales comme la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant du Secrétaire général de l'ONU en 2010, la Déclaration politique sur le VIH et le sida en 2011 et la Réunion de haut niveau de l'ONU sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles en 2011.

Partenaires au développement : Les partenaires se sont efforcés d'étayer les efforts d'investissement de l'Afrique dans le domaine de la santé. Lors des sommets du G8, priorité a été donnée à la santé, ce qui s'est traduit par la promesse d'apporter un supplément de 60 milliards de dollars EU sur la période 2006-2011 pour lutter contre les maladies infectieuses et renforcer les systèmes de santé. Les premiers engagements accordaient une place privilégiée à l'action contre le VIH/sida et certaines maladies infectieuses, en particulier à travers les fonds verticaux pour la santé et des dispositifs de financement novateurs. Ceux qui ont été souscrits plus récemment mettent davantage l'accent sur les systèmes de santé, la formation des travailleurs de la santé et les maladies tropicales négligées. Les partenaires au développement sont en outre convenus de fournir des médicaments et des traitements à des prix abordables, et ont promis de mobiliser 5 milliards de dollars EU pour combattre la mortalité maternelle sur la période 2010-2015. Les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé le Plan d'action mondial contre le paludisme en 2008 et se sont engagés à consacrer près de 3 milliards de dollars EU pour que la mortalité due à cette maladie soit proche de zéro en 2015. La Déclaration politique sur le VIH/sida de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 définit des cibles précises à atteindre qui concernent la transmission du VIH/sida, les décès liés à cette maladie et l'accès aux traitements à l'horizon 2015. Les États membres se sont également engagés à mobiliser au moins 22 à 24 milliards de dollars EU par an au profit de la lutte contre le VIH à l'horizon 2015.

Ce qui a été fait pour respecter ces engagements

Afrique : Les dépenses publiques de santé ont considérablement augmenté passant de 13.6 milliards de dollars EU à 43.3 milliards entre 2000 et 2009, soit une progression de 92% en termes réels. Elles ont aussi augmenté en pourcentage du PIB, de 2.3% à 2.5%, et les dépenses par habitant sont passées de 16.8 à 43.4 dollars EU au cours de cette période. Ce phénomène est pour partie dû à l'augmentation des dotations issues des budgets nationaux, la part moyenne consacrée à la santé passant de 8.2% à 8.8% ; 26 pays ont ainsi accru la part des crédits budgétaires destinés à ce secteur. Cependant ces augmentations sont inférieures à l'objectif de 15% souscrit à Abuja: seulement quatre pays sur les 45 pour lesquels des données sont disponibles ont atteint cet objectif en 2010, trois de plus qu'au moment où cet engagement a été souscrit. La quasi-totalité des pays africains se sont dotés de plans d'action ou de stratégies pour la santé et ont mis en place ou renforcé des organes nationaux de coordination de la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. En 2011, 39 pays d'Afrique avaient distribué gratuitement des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et 32 pays avaient adopté la recommandation de l'OMS sur la fourniture de MII à toutes les personnes à risque. La proportion de ménages possédant au moins une MII en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) est passé de 3 à 53% entre 2000 et 2012).

Partenaires au développement : L'aide publique au développement (APD) des membres du CAD en faveur de la santé en Afrique, y compris l'hygiène sexuelle et la santé génésique, a doublé passant de 4.75 milliards de dollars EU en 2006 à 9.6 milliards en 2011, soit un total de 45 milliards de dollars EU au cours de cette période. En 2011, plus de 80% de l'aide est allée à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/sida (4.4 milliards de dollars EU), et aux services de santé de base - notamment la maitrise du paludisme, de la tuberculose et des maladies infectieuses (3.5 milliards de dollars EU). L'aide aux systèmes de santé et à la recherche est restée identique depuis 2006, se montant à environ 0.9 milliards de dollars EU, soit 10% du total. La part de l'aide en faveur des soins de santé génésique et du planning familial était d'environ 8-9% en 2011. Entre 2002 et fin 2011, 55% des versements du Fonds mondial (8.6 milliards de dollars EU) sont allés à l'Afrique. Les donneurs ont également apporté leur soutien à d'autres mécanismes de financement novateurs et notamment mobilisé 1.5 milliards de dollars EU pour l'initiative pilote de garantie de marché pour le vaccin contre le pneumocoque et la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm) qui a versé 2.12 milliards de dollars EU depuis 2006. Cependant, en dépit des efforts déployés par les donneurs pour encourager l'appropriation par les pays, les initiatives conjointes et le dialogue, l'APD allouée au secteur de la santé reste très fragmentée.

Les progrès continuent mais les objectifs sont loin d'être atteints dans nombre de pays. Il faut encore améliorer le financement et la coordination internationale et accorder plus d'attention à la pénurie de travailleurs de la santé.

© Lucas van der Wee Fotographie

Les résultats

Par rapport à une situation initiale peu satisfaisante, des progrès considérables ont été accomplis eu égard à un large éventail d'indicateurs mais d'importantes difficultés subsistent pour chacun d'eux. ***Taux de mortalité*** : Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui était de 178 pour 1 000 naissances vivantes en 1990, est tombé à 109 en 2011, les taux de réduction ayant doublé en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) - de 1.2% entre 1990 et 2000 ils sont passés à 2.4% entre 2000 et 2010. Ce taux de progression ne permettra toutefois pas de réaliser l'OMD 4 à l'horizon 2015 et 24 pays sur les 26 qui enregistrent des taux supérieurs à 100 pour 1000 se trouvent en Afrique. La mortalité maternelle a reculé pour s'établir à 458 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2010, mais elle demeure la plus élevée puisque plus de la moitié des décès maternels dans le monde surviennent en Afrique. L'accès universel à la médecine procréative (deuxième cible de l'OMD5) est indispensable pour venir à bout de ce problème. ***VIH/sida*** : Les taux d'infection par le VIH/sida ont chuté de 25% en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) depuis 2001 (contre 20% à l'échelle planétaire), et la transmission de la mère à l'enfant a reculé de 24% entre 2009 et 2011 seulement en raison de l'efficacité des traitements antiviraux . La population couverte par les traitements s'est accrue - en 2011 , 56% des personnes qui en avaient besoin avaient accès à la thérapie antirétrovirale en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord). De ce fait, les décès dus au sida ont diminué de 32% entre 2005 et 2011. Malgré ces avancées, cependant, la région comptait encore pour 69% de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH – soit 4.9% de la population adulte – et 70% des décès associés au sida en 2011 ; l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) demeure la région la plus lourdement touchée. ***Tuberculose :*** La prévalence de la tuberculose a légèrement fléchi, passant de 342 à 332 cas pour 100 000 habitants entre 2008 et 2010. ***Paludisme :*** Neuf pays africains sont en bonne voie pour réduire la prévalence du paludisme de 75% par rapport aux niveaux de 2000. La mortalité imputable à cette maladie a reculé de plus d'un tiers depuis 2000 (contre 25% à l'échelle mondiale) du fait de l'amélioration des mesures de prévention et de maitrise de la maladie mais l'Afrique continue d'être le continent qui compte le plus grand nombre de décès imputable au paludisme. ***Rougeole :*** La couverture vaccinale contre la rougeole des enfants de 1 an en Afrique est passée de 56% en 2000 à 76% en 2010. Vingt-et-un pays avaient un taux de vaccination supérieur à 90% en 2010. ***Personnels de santé :*** Les effectifs des personnels de santé restent faibles. Alors que sa part de la charge mondiale de morbidité est de 27%, l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) ne dispose que de 3% des effectifs mondiaux de travailleurs de la santé, et les projections annoncent un déficit de travailleurs de santé de l'ordre de 800 000 d'ici 2015 dans 31 pays d'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord). Dans l'ensemble, les systèmes de santé restent médiocres.

Taux de mortalité maternelle et des enfants de moins de 5 ans, 1990 and 2010

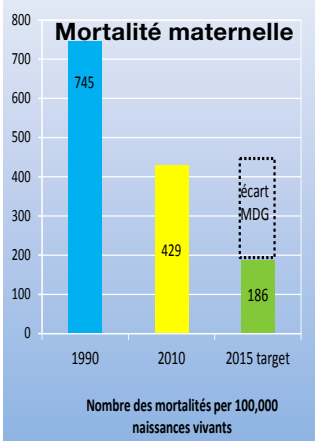

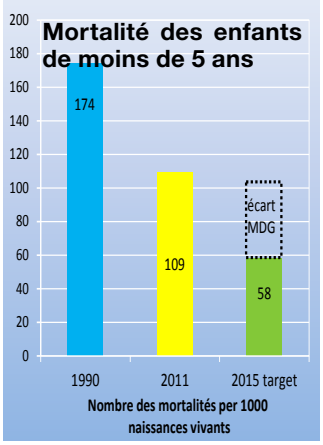

Source: Calculations from: WHO, UNICEF, UNFPA and The World Bank (2012) Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2010

Les priorités pour l'avenir

Afrique

- Accroître le financement global de la santé afin de respecter les engagements pris à Abuja, notamment en mobilisant les ressources intérieures ;
- Renforcer les systèmes de santé nationaux et la couverture sanitaire, en particulier à travers les soins de santé primaire, notamment à destination des mères ;
- Renforcer les capacités institutionnelles au sein des ministères de la santé et constituer une main-d'œuvre qualifiée en améliorant la formation et les incitations et en accroissant les ressources.

Partenaires au développement

- Soutenir les engagements africains en vue d'atteindre les nouveaux objectifs fixés en 2011 dans la déclaration politique sur le VIH/sida de l'ONU;
- Préserver les engagements concernant les maladies infectieuses et compléter les efforts en la matière par un accroissement de l'investissement dans les systèmes de santé, notamment à travers le soutien budgétaire et le renforcement des capacités locales;
- Appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour retenir ses ressources humaines en adoptant des approches plus responsables à l'égard du rerutement d'une main-d'œuvre qualifiée peu abondante.

Fiche thématique **9**

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les principaux engagements

Afrique : Les dirigeants africains se sont engagés à atteindre la cible des OMD consistant à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. Pour y parvenir, ils entendent à la fois soutenir le développement de l'agriculture (voir fiche thématique 2) et améliorer la sécurité alimentaire, en prenant notamment des mesures pour :

• éviter les pénuries et assurer la disponibilité de l'alimentation : en renforçant les systèmes d'information et d'alerte rapide, en améliorant la gestion des risques et en soutenant les initiatives prises aux niveaux national et régional pour constituer des réserves alimentaires d'urgence ;

• améliorer l'accès à la nourriture pour les pays et groupes exposés à l'insécurité alimentaire : en investissant dans la mise en place de filets de protection et en facilitant les courants d'échanges intrarégionaux (voir fiche thématique 2).

Partenaires au développement :

Les partenaires au développement ont souscrit au même engagement au titre des OMD, en prenant les résolutions suivantes : (i) apporter un soutien financier aux initiatives axées sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (voir aussi fiche thématique 2) ; (ii) mettre en place des mesures d'intervention propices à la sécurité alimentaire, tendant notamment à maîtriser la volatilité des prix consécutive à la crise des prix alimentaires de 2007-2008, et à la cohérence des politiques ; et (iii) faire face aux crises humanitaires. Les différents sommets du G8 et du G20 ont donné lieu à une série de décisions, portant notamment sur :

(i) l'Initiative de l'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA), convenue en 2009 (voir fiche thématique 2) ; (ii) le pilier « sécurité alimentaire » du Plan d'action pluriannuel du G20 sur le développement, adopté à Séoul en 2010 ; (iii) le Plan d'action du G20 sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture (2011) – qui, outre un système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) de portée mondiale, prévoit des instruments pour atténuer les risques et parer aux conséquences de la volatilité des prix, tend à améliorer le fonctionnement et la transparence des marchés financiers agricoles et vise à supprimer les restrictions à l'exportation et les taxes applicables aux produits alimentaires achetés à des fins humanitaires par le Programme alimentaire mondial (PAM) ; (iv) la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, lancée par le G8 en 2012 ; et (v) les plans du G20 sur la sécurité alimentaire et la production agricole approuvés à Cannes et Los Cabos en 2011 et 2012.

Ce qui a été fait pour respecter ces engagements

Afrique : Au niveau national, certains pays ont à leur disposition des stocks de sécurité ou des réserves céréalières stratégiques, des filets de protection fondés sur l'aide alimentaire, les transferts en espèces ou l'emploi, ainsi que des systèmes d'alerte précoce. Au niveau régional, la CEDEAO et ses pays membres ont conçu un projet pilote en vue d'un système de réserves alimentaires humanitaires d'urgence complétant les réserves alimentaires nationales existantes, et défini les principes à retenir pour les réserves régionales. Toutefois, faute de moyens de stockage, les stocks agricoles demeurent insuffisants en Afrique où, dans le cas des céréales, ils répondaient fin 2012 à 17% seulement de la demande, contre 29% en Asie et 22% au niveau mondial.

L'Union africaine (UA) a élaboré un projet de stratégie pour remédier aux crises alimentaires et nutritionnelles, en faisant du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) le moteur de la sécurité alimentaire à long terme. Elle a défini une feuille de route pour la prise en compte de la gestion des risques dans les plans d'investissement établis aux niveaux national et régional dans le cadre du PDDAA. Avec l'appui du PAM, elle a mis sur pied une nouvelle institution spécialisée, la Capacité africaine de gestion des risques, qui doit aider à mutualiser les ressources en Afrique pour anticiper les risques météorologiques, accélérer les mesures d'intervention et transférer vers les marchés financiers la charge de la gestion des risques pesant sur les budgets nationaux. L'UA va mettre en place une autorité chargée de la sécurité sanitaire des aliments et un système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, permettant de réagir en cas de d'apparition de maladie d'origine alimentaire.

Partenaires au développement : (i) Soutien financier : rien n'indique que le soutien financier destiné à la sécurité alimentaire a fortement augmenté par suite de l'IASA. Sur l'ensemble des contributions annoncées, soit plus de EU$22.2 milliards, 15.4 milliards correspondaient à des dépenses déjà prévues. Fin mars 2013, le montant versé représentait environ 74% du total (près de 16 EU$) (voir fiche thématique 2) ; (ii) Mesures d'intervention : les initiatives particulières prévues par le Plan d'action du G20 de 2011 ont été mises en route, notamment le système AMIS, qui vise à améliorer la transparence de l'information sur les marchés et à devancer les effets liés aux risques de marché. L'élaboration du cadre global stratégique souligne l'importance de l'engagement du secteur privé pour améliorer la sécurité alimentaire. Toutefois, des dispositions restent à prendre face à des problèmes de sécurité alimentaire plus vastes, tels que le soutien accordé aux biocarburants, qui détourne l'agriculture de sa vocation alimentaire au profit de la fourniture d'énergie, non sans accentuer la volatilité des prix ; (ii) Dispositions humanitaires : les partenaires au développement ont contribué à hauteur de 81% (EU$ 2 milliards) à l'appel de fonds humanitaire d'un montant de EU$2.4 milliards lancé en 2011 par les Nations Unies pour la Corne de l'Afrique manquant à 59% les besoins identifiés pour la région en 2012. Ils ont aussi satisfait à 70% aux besoins liés à la crise du Sahel en 2012, estimé à 1.6 milliards.

La baisse des taux de sous-alimentation dépassé par la croissance démographique et le progrès ailleurs. Davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer les mesures nationales et régionales de gestion des risques et la cohérence dans le traitement des causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire.

Les résultats

Les progrès réalisés laissent à désirer, et la cible 1C des OMD semble hors de portée pour l'Afrique. D'après les données révisées de la FAO (2012), la proportion de la population sous-alimentée est passée de 27.3% à 22.6% entre les périodes 1990-1992 et 2007-2009, soit une diminution d'un sixième seulement, plus lente que dans d'autres régions en développement. L'Afrique est la seule région du monde où la situation a empiré à cet égard après la crise des prix alimentaires, avec une pointe à 22.9% en 2010-2012. Malgré la légère baisse observée, en proportion, depuis le début des années 90, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté dans l'absolu du fait de l'accroissement démographique – de 175 millions en 1990-1992 à 239 millions en 2010-2012. La part de l'Afrique dans l'ensemble des habitants sous-alimentés de la planète est actuellement de 27.5%, contre 17.5% en 1990-1992. L'Indice de la faim dans le monde (GHI – Global Hunger Index) de l'IFPRI (2012) réunit trois indicateurs : la proportion de la population sous-alimentée, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans et le taux de mortalité dans cette tranche d'âge. Il donne une image comparable : diminution lente, d'un sixième environ, entre 1990 et 2011 en Afrique subsaharienne, contre 25% en Asie du Sud-Est (et 39% en Afrique du Nord). La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 22.7 en 1990 à 17.7% en 2011, soit une baisse légèrement supérieure à un sixième. La baisse a été légèrement inférieure pour la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, ramenée dans le même temps de 41.6 à 35.6 .

Nombre (millards) et prevalence de la sous-alimentation (%) en Afrique 2003 à 2008

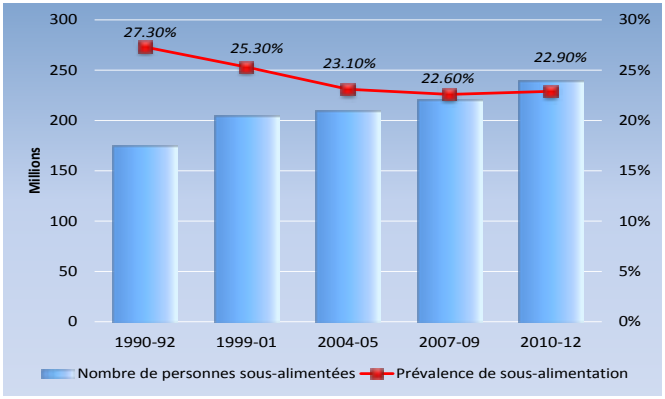

Source: Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture/SOFI

La variabilité grandissante du climat (voir fiche thématique 6) accentue également l'insécurité alimentaire. Les régions soumises aux chocs conjugués de la sécheresse et de la hausse des prix sont particulièrement vulnérables aux crises. Le Sahel et la Corne de l'Afrique restent les régions les plus touchées, puisque le Sahel comptait plus de 18 millions de personnes exposées à la faim en 2012, 8 millions recevant une aide d'urgence. Le nombre de bénéficiaires d'une aide alimentaire était du même ordre dans la Corne de l'Afrique en janvier 2013. En 2011-2012, les prix alimentaires ont connu une nouvelle envolée, dont la gravité et les effets en termes de volatilité ont été moindres que lors du choc de 2007-2008. Les prix se situent 20% au dessous du niveau record qu'ils avaient alors atteint, mais ils restent plus élevés qu'avant 2007-2008. De façon générale, la hausse des prix pèse sur toute l'Afrique, importatrice nette de produits alimentaires, et fait grimper les coûts individuels pour les consommateurs. Les producteurs affichant des ventes nettes devraient en bénéficier, mais les agriculteurs africains sont en majorité des acheteurs nets de produits alimentaires, si bien que le nombre de perdants risque fort de l'emporter sur celui des gagnants, du moins à court terme.

Les priorités pour l'avenir

Afrique

- Veiller à la disponibilité de l'alimentation en améliorant la coordination régionale des systèmes d'alerte précoce, en mettant au point des mécanismes de gestion des risques plus satisfaisants et en reconstituant les stocks aux niveaux national et régional – réserves alimentaires d'urgence dans le cadre de la CEDEAO, notamment.
- Assurer l'accès en prévoyant des filets de protection à plus grande échelle, et en facilitant les courants d'échanges des régions excédentaires vers les régions déficitaires.
- Instaurer la sécurité alimentaire à long terme en mettant en œuvre le PDDAA, et en intégrant la variabilité accrue du climat dans les stratégies nationales et régionales relatives à la sécurité alimentaire.

Partenaires au développement :

- Honorer pleinement les engagements pris dans le cadre de l'IASA, du Plan d'action du G20 sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, et de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
- S'atteler à des mesures d'intervention ayant un impact sur la sécurité alimentaire, notamment en supprimant les subventions à la production et les barrières commerciales qui faussent les échanges, le soutien aux biocarburants et les restrictions à l'exportation pour les achats alimentaires d'urgence du PAM.
- Apporter un soutien suffisant et efficace pour répondre immédiatement à des besoins humanitaires urgents.

Fiche thématique **10**

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Les principaux engagements

Afrique : Dans une série de textes fondateurs, l'Union africaine reconnaît le rôle de premier plan que joue l'instruction dans le développement humain. Les gouvernements des pays d'Afrique ont souscrit au programme d'action en faveur de l'éducation pour tous (EPT) et se sont engagés à élaborer des plans chiffrés pour lui donner une suite concrète, en prenant appui sur l'Initiative Fast Track (Initiative de mise en œuvre accélérée) – rebaptisée Partenariat mondial pour l'éducation (PME) en 2011. Afin de combler les lacunes relevées dans le premier plan pour l'éducation, la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) va plus loin que l'objectif d'amélioration de la scolarisation dans l'enseignement primaire, pour appréhender l'éducation dans une optique plus globale qui couvre aussi bien l'égalité entre les sexes ou la formation des enseignants que l'enseignement supérieur et professionnel.

Partenaires au développement : Les partenaires au développement se sont engagés à soutenir la réalisation des OMD relatifs à l'accès universel à l'enseignement primaire et à l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation (voir aussi fiche thématique 10), ainsi que celle des objectifs inscrits dans le Cadre d'action pour l'EPT. Les sommets du G8 ont réitéré les engagements en faveur de l'EPT et les membres ont promis de remédier au déficit de financement. Lors du 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan, les partenaires au développement se sont engagés à coordonner le financement et à s'aligner sur les plans nationaux. Ils se sont en outre engagés à constituer une équipe spéciale internationale sur le thème « Les enseignants pour l'EPT », afin de lutter contre la pénurie d'enseignants qualifiés dans les pays à faible revenu. Les sommets récents ont donné l'occasion de rappeler les liens fondamentaux qui existent entre le niveau d'instruction, le marché du travail et le développement, en soulignant l'importance de la qualité des résultats en matière d'éducation, de l'équité dans l'accès à l'instruction et de l'alignement des politiques d'éducation sur les besoins du marché du travail.

Ce qui a été fait pour respecter ces engagements

Afrique : Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement ont augmenté et sont passées de EU$22.3 milliards en 2000 à 61.6 milliards (prix courants) - soit une hausse de 43% en termes réels. Cependant cette augmentation n'a pas suivi le rythme de la croissance économique puisque en proportion du PIB, la part des dépenses a reculé de 4% à 3.8% au cours de cette période (mais est restée constante en Afrique du Nord). De la même façon, la part des dépenses dans les recettes publiques a diminué et est passée de 14.3% à 12.1%. Alors que les dépenses par habitant ont progressé au cours de la période considérée (de EU$27.6 milliards, elles sont montées à 60.4 milliards avec des hausses notables en particulier en Afrique du Nord), les niveaux restent inférieurs à ceux des autres régions en développement (à l'exception de l'Asie du Sud) et l'écart se creuse. Cependant, l'enseignement primaire a absorbé près de la moitié des dépenses publiques d'éducation (46%) en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) en 2010 et même si les chiffres sont en deçà de la fourchette visée par l'EPT, les dépenses en proportion des budgets publics comptent parmi les plus élevées au monde. En 2011, l'Union africaine (UA) a lancé l'Université Panafricaine, dans le droit fil de l'engagement pris de renforcer l'enseignement supérieur. Quelque 26 pays africains ont vu leurs plans nationaux d'éducation validés par l'Initiative Fast Track.

Partenaires au développement : Les versements d'aide publique au développement (APD) en faveur de l'éducation en Afrique ont fortement augmenté entre 2006 et 2007, passant de EU$3.1 milliards à 3.9 milliards. Le rythme s'est ralenti entre 2008 et 2010, les versements totalisant EU$4.3 milliards. L'APD à ce secteur est tombée à EU$3.7 milliards en 2011, témoignant d'une réorientation des priorités des donneurs au profit d'autres secteurs dans le cadre d'une augmentation globale de l'APD. De ce fait, la part de l'éducation dans l'aide allouée à l'ensemble des secteurs est passée de 15% en 2007 à 10% en 2011. Une réorientation des priorités s'est également opérée à l'intérieur du secteur considéré: l'aide à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire a fortement chuté, tombant à 37% et 13% respectivement de l'ensemble de l'APD consacrée à l'éducation, alors que la part de l'enseignement post-secondaire est demeurée stable à 50% (compte non tenu de l'aide non spécifiée). Les niveaux d'aide actuels ne sont pas conformes à l'engagement pris par les donneurs de faire en sorte qu'aucun pays résolu à instaurer l'éducation pour tous à l'horizon 2015 ne voie ses efforts contrariés par un manque de ressources.

Les résultats

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en Afrique a augmenté de 23 points au cours de la décennie, pour atteindre 87% en 2010 dans les 29 pays pour lesquels on dispose des données les plus récentes (96% et 76.2% respectivement pour l'Afrique du Nord et les quatre autres régions). Hors l'Afrique du nord, quelques 43 millions d'enfants supplémentaires étaient ainsi scolarisés en 2010 par rapport à 1999. L'augmentation de 6% observée dans certains pays d'Afrique de l'Ouest au cours des deux dernières années pour lesquelles on dispose de données met en lumière la rapidité du changement qui peut être obtenu. ***Les taux d'achèvement des études*** n'ont pas suivi : 70.2% seulement des enfants ont achevé leurs études primaires en Afrique (hors Afrique du nord), contre 90% au niveau mondial et

La réalisation des objectifs de scolarisation dans le primaire est en bonne voie mais davantage d'efforts s'imposent pour améliorer les taux d'achèvement des études et la qualité de l'enseignement à ce niveau, réduire les inégalités et faire en sorte que l'enseignement post-primaire réponde aux besoins du marché du travail.

© Thomas Omondi/Africa Media Online

96.3% en Afrique du Nord. L'admission tardive des élèves à l'école primaire, la faible qualité de l'offre d'enseignement primaire et la baisse des coûts unitaires du fait que les ressources n'ont pas suivi l'augmentation des taux de scolarisation, contribuent à la mauvaise situation. ***La parité dans l'enseignement primaire*** s'améliore toutefois. Quelque 16 pays avaient déjà instauré la parité en 2010 et la plupart des pays devraient atteindre les cibles fixées (voir aussi fiche thématique 10). En 2009, on y comptait 95 filles pour 100 garçons en Afrique du nord et 95 dans les quatre autres régions d'Afrique, ce qui témoigne d'une progression continue vers l'objectif de parité entre les sexes de 97 à 103 filles pour 100 garçons. Cependant, dans 24 des 36 pays pour lesquels on dispose de données, le taux d'achèvement des études est plus élevé pour les garçons que pour les filles, et parmi ceux-ci, 11 enregistrent un écart d'environ 10 points. ***Au-delà de l'enseignement primaire***, les résultats sont plus modestes. Si les taux de scolarisation dans le secondaire ont augmenté de 24 à 34% sur la période 2000-2009, ils restent inférieurs de près de moitié à la moyenne mondiale (mais les disparités nationales sont importantes). De même, les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur sont faibles, et ont peu évolué puisqu'ils sont passés de 5 à 6% sur la période. En dépit d'avancées spectaculaires dans certaines régions, des défis de taille subsistent. Plus de la moitié de tous les enfants non scolarisés en 2010 (33 millions) vivaient en Afrique (hors Afrique du nord). Cette dernière est aussi la région du monde où le taux d'alphabétisation est le plus bas, à savoir 72% en 2010. En outre, la qualité de l'enseignement dispensé n'est pas à la hauteur pour assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux et des connaissances en lecture et en calcul par les élèves du primaire, ni pour préparer les jeunes à leur entrée sur le marché du travail. Sur les 20 pays dont le taux de scolarisation est le plus bas, 13 se trouvent en Afrique subsaharienne. Les taux de recrutement d'enseignants qualifiés demeurent en-deçà des exigences de l'accès universel à l'enseignement primaire, et l'on dénombre en moyenne 45 élèves pour 1 enseignant dans l'enseignement primaire. En zone rurale, les ratios sont encore moins satisfaisants. Selon les tendances actuelles, les objectifs relatifs à la scolarisation pourront être atteints si les efforts sont poursuivis. Cependant, si les taux d'achèvement des études sont médiocres, l'Afrique dans son ensemble ne parviendra pas à atteindre l'objectif visant à assurer l'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015.

Gender Status Index for selected African countries contributing to 2012 African Gender and Development Index

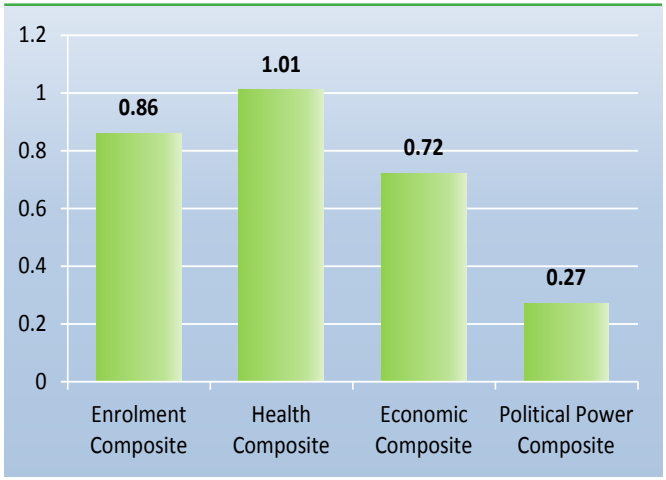

Les priorités pour l'avenir

Afrique :

• Consolider et intensifier les progrès dans l'enseignement primaire, notamment en augmentant les dotations budgétaires afin de permettre aux populations vulnérables, en particulier aux catégories à faible revenu, aux habitants des zones rurales, aux filles, aux enfants de réfugiés et aux adultes analphabètes, d'y accéder dans des conditions d'équité ;

• Faire de la qualité de l'enseignement primaire une priorité, afin d'améliorer l'accès à l'enseignement post-primaire et de renforcer l' « employabilité » des jeunes qui sortent de l'école primaire ;

• Accroître l'investissement dans l'enseignement post-primaire afin de répondre aux exigences de l'enseignement sur le plan tant quantitatif que qualitatif, et faire en sorte que les enseignements dispensés et les compétences acquises répondent aux besoins du marché du travail.

Partenaires au développement :

• Accroître l'aide financière pour qu'elle réponde aux besoins de l'Afrique, en accordant plus d'attention aux priorités définies par les pays africains ;

• Appuyer les efforts déployés par les pays d'Afrique pour renforcer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux également par la formation d'enseignants qualifiés pour l'enseignement primaire et post-primaire ;

• Soutenir une réforme de l'EPT de vaste portée pour en améliorer les résultats et repenser les structures de gouvernance pour qu'elles prennent en compte les pays en développement et leurs intérêts.